CERTALENT
Onafhankelijk certificatie-organisme
W. de Croylaan 48
3001 Heverlee (Leuven)
tel: 016/31.09.22
e-mail: certalent@bdb.be

Document d'aide pour préparer l'audit de Vegaplan Standard pour les entrepreneurs des travaux horticoles et agricoles pour la production primaire végétale et/ou G-033

Ces documents doivent être disponibles pour l'audit G-033

- ☐ Identification de l'exploitation
- ☐ Identification local de stockage et de manipulation
- ☐ Liste de tous les machines utilisées et le nombre
- ☐ Procédure bris de verre et fuites d'huiles
- ☐ Attestation Agri Recover
- ☐ Information sur les engrais et les normes légalementes
- ☐ Attestation de contrôle du pulvérisateur + **enregistrement des résultats de contrôle annuel**
- ☐ Agréations (utilisateur agréé, **phytolicence**, …)
- ☐ Instructions d'hygiène
- ☐ Passeports phytosanitaires et les étiquettes de semence
- ☐ Liste actualisée des produits phytosanitaires homologués (AGFH) ou accès www.phytoweb.be
- ☐ Résultats des analyses
- ☐ Procédure d'accident
- ☐ Enregistrement des températures dans les chambres froides (si stockage ou manipulation)
- ☐ Plan pour la lutte contre la vermine (si stockage ou manipulation)
- ☐ Plan de nettoyage (si stockage ou manipulation)
- ☐ Conserver les feuilles de routes (transport secondaire)
- ☐ Dossier IN avec les bons de livraison ou factures d'engrais, produits phyto et semences/plants
- ☐ Dossier OUT si l'entrepreneur agricole est responsable du transport: matériel de reproduction végétal, produits végétaux
- ☐ Fiches parcellaires (engrais, phyto, semis, récolte,…)
- ☐ **Fiches normatives par agriculteur**
- ☐ Notification obligatoire de l'AFSCA

En plus pour l'audit de Vegaplan Standard Entrepreneur

- ☐ Le producteur doit prouver que le cahier des charges du Vegaplan Standard Entrepreneur est présent au moment du contrôle. Ceci peut être démontré par une version en papier ou digital**.**
- ☐ Epandeur d'engrais: effectuer un test annuellement et enregistrer les résultats
- ☐ Certificat de secourisme en cas de personnel
- ☐ **Certificat d'aptitude au plastique**
- ☐ **Analyse des risques de l'eau utilisée**
- ☐ **Preuve de la formation d'hygiène du personnel**
- ☐ Contrôle interne (check-list remplie !)

Ces personnes doivent être disponible pour l'audit:

- ☐ Chef d'entreprise ou le responsable technique

L'audit consiste en plusieurs parties:

- ☐ Contrôle administratif: inspection des documents et enregistrements
- ☐ Contrôle physique: inspection du site, visite des endroits de production
- ☐ Interview: questionner le chef d'entreprise, le responsable ou le personnel

Si vous avez encore des questions pratiques concernant l'audit, vous pouvez toujours contacter: *CERTALENT*

Ce résumé est un guide pour préparer l'audit. La liste n'est pas limitative. L'auditeur peut encore demander d'autres documents pendant l'audit. Il est possible que certains des documents mentionnés ne sont pas applicable dans votre cas spécifique.